

Economiser l'eau et réduire sa pollution : un appel à projets de 2 millions d'euros pour promouvoir les techniques innovantes en agriculture

Le nouvel appel à projets de [l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) est ouvert jusqu'au 31 mars 2017 aux chambres d'agriculture, stations expérimentales, établissements de formation, associations de développement et instituts techniques du secteur agricole. Doté de 2 millions d'euros, il cible les projets innovants qui visent à réduire les pollutions par les nitrates et les pesticides, réduire les volumes d'eau prélevés pour l'irrigation et préserver les réserves en eau des sols. Les projets retenus pourront bénéficier d'un taux d'aides maximal de 80%.

- **Dynamiser l'innovation dans le domaine de l'eau**

Le monde agricole est très actif et s'investit dans la recherche, l'innovation et l'expérimentation sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Il s'appuie pour cela sur un réseau de stations et de sites expérimentaux répartis dans les régions et couvrant la diversité des filières agricoles.

Par cet appel à projets dédié à l'innovation et à l'expérimentation en agriculture, l'agence de l'eau souhaite dynamiser ces activités de recherche consacrées à l'eau afin d'améliorer la qualité des milieux aquatiques.

- **Pesticides et prélèvements d'eau, premières causes de dégradation des eaux**

40% des cours d'eau et 20% des nappes sont contaminés par des pesticides ou les nitrates. Cette pollution diffuse est l'une des principales causes de dégradation des eaux du bassin Rhône-Méditerranée et, globalement, ce type de pollution ne régresse pas. Les projets attendus doivent permettre de réduire l'impact sur l'eau de ces polluants et de limiter leur transfert vers les nappes et les rivières.

40% du bassin Rhône-Méditerranée est en déficit d'eau. Pour préserver les milieux aquatiques des baisses de débit et leur permettre de s'adapter au changement climatique, il est primordial de limiter les prélèvements, de démultiplier les actions d'économies d'eau, de retenir l'eau dans les sols et d'augmenter leur capacité d'infiltration.

Dans le cadre de cet appel à projets, l'agence de l'eau soutient des travaux de recherche sur : des variétés plus résistantes, des méthodes alternatives de lutte contre les bios agresseurs émergents et adventices invasives, des travaux sur les techniques et itinéraires techniques (telles que l'adaptation des rotations, l'assolement, l'enherbement adapté, le travail du sol, l'agroforesterie)... qui permettent de limiter l'usage des intrants. Elle finance également des techniques et outils d'aide à la décision qui vise à économiser l'eau.



Cet appel à projets est mené en partenariat avec les financeurs historiques de la recherche agricole, et notamment les conseils régionaux. L'agence de l'eau intervient donc en priorité dans le cadre des mesures correspondantes des **programmes de développement rural régionaux** (PDRR) dont les conseils régionaux sont autorités de gestion.

Informations et les dossiers sont téléchargeables sur www.eaurmc.fr/innovation

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 370 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

[> Télécharger le dossier de presse de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea : Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr

Agence Amalthea : Coradine Giannitrapani 04 26 78 27 18 – cgiannitrapani@amalthea.fr